

Bilan de la gestion du marais de Langouarde année 2018

Plan d'Actions pour la Préservation et la Valorisation des Zones Humides des Lacs Médocains

Bilan des Travaux et Suivis

Année 2018

Le Porge



Marais de Langouarde - Avril 2018 – Crédit photo SIAEBVELG

En quelques chiffres :

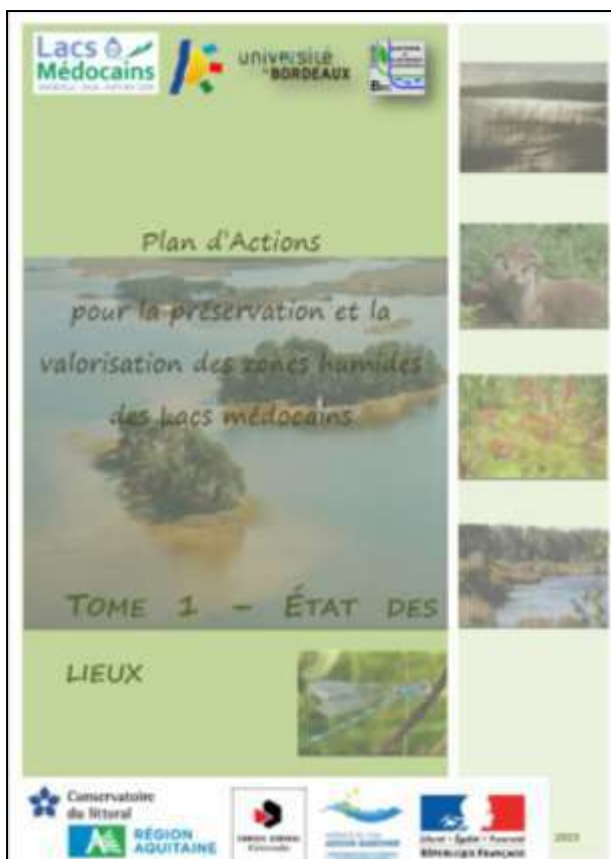
- Travaux de broyage et suppression drainage en Régie Communale → **0.5 ha**

- Pâturage → **9 ha**





De manière générale, les travaux réalisés en 2018 s'inscrivent dans la continuité de ceux réalisés l'année dernière en troisième année de mise en œuvre du Plan d'Actions pour la Préservation et la Valorisation des zones humides des Lacs Médocains. Ce Plan d'Actions est venu relayer les contrats Natura 2000 qui ont rendu possible des travaux sur les zones humides de 2012 à 2014 mais pour lesquels les financements ont été remaniés à l'échelle régionale en 2015.



Les subventions de ces travaux 2018 ont été apportées par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Département, grâce au Plan d'Actions pour la Préservation et la Valorisation des Zones Humides des Lacs Médocains comme support de travail permettant d'organiser et de coordonner les actions à l'échelle globale de l'entité constituée par les zones humides de la façade Est des lacs. L'animation de ce Plan d'Actions a été quant à elle subventionnée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et la Région.

Notons que les travaux d'entretien par pâturage itinérant sur Hourtin, Carcans et Lacanau, par le troupeau du Conservatoire des Races d'Aquitaine ont été pour la première fois cette année, également accompagnés par le Département et l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Ces travaux ont eu pour objectif de restaurer ou d'entretenir des milieux de zones humides

sujettes à l'embroussaillage du fait de la colonisation de certains ligneux de type pins, bourdaines, saules ou brandes. Cet objectif correspondait à la déclinaison de l'enjeu principal du Plan d'Actions, la « conservation de la biodiversité des zones humides », passant par l'objectif à long terme de « maintenir et restaurer le bon état de conservation des biotopes et des espèces patrimoniales », lui-même décliné en deux objectifs : « effectuer la réouverture des milieux » et « assurer un bon entretien des milieux ouverts ».

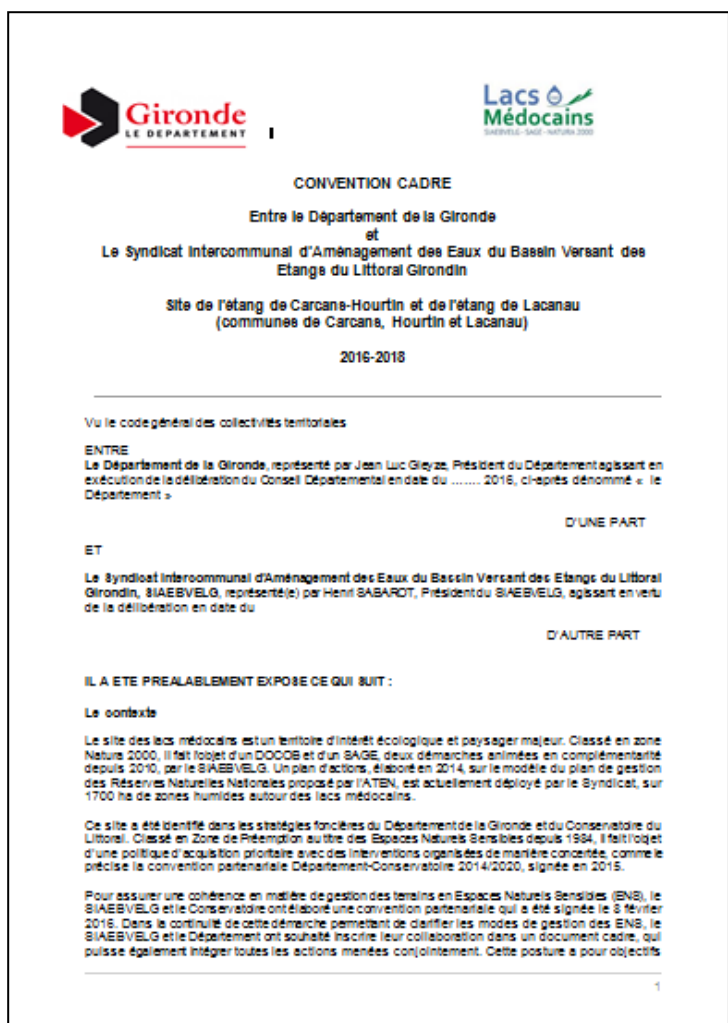
Notons que la gestion des zones humides pratiquée par le SIAEBVELG et ses partenaires n'a pas pour objectif d'être homogène sur la totalité de son périmètre d'actions mais vise également la conservation d'îlots et parcelles boisées, de zones de non intervention et de libre évolution du milieu naturel afin de favoriser la diversification des habitats indispensable au maintien de la biodiversité.

Comme pour les contrats Natura2000, sur les parcelles privées, les propriétaires se sont engagés dans cette nouvelle année de travaux en signant une convention avec le SIAEBVELG, coordinateur des travaux en partenariat avec les communes et les ACCA communales, afin de réaliser la restauration ou l'entretien de leur parcelle dans le cadre des financements ci-dessus.

Une convention a également été signée en 2015 entre le SIAEBVELG et les communes de Carcans, Hourtin, Lacanau et Le Porge, pour certaine, en partenariat avec les ACCA communales afin de coordonner la réalisation des opérations et de reverser aux communes les subventions au prorata des travaux réalisés en régie communale.

De nouveaux partenariats de gestion ont émergés en 2016 par la signature de conventions de gestion entre le SIAEBVELG et le Département d'une part, et le SIAEBVELG et le Conservatoire du Littoral d'autre part. Département et Conservatoire, propriétaires fonciers de parcelles ENS en zones humides de la façade Est des lacs ont ainsi délégué la gestion de leurs sites au syndicat.

En 2017 et grâce à ces nouveaux partenariats, de lourds travaux de restauration de parcelles de bord de lac, propriétés du Conservatoire et du Département, ont eu lieu. La saison de travaux de 2018 a été marquée par la finalisation de la restauration de ces parcelles. Maintenant, des mesures de gestion peuvent être réalisées de manière indifférenciée sur les parcelles propriétés des Communes, du Conservatoire du Littoral, du Département et des particuliers signataires de conventions avec le Syndicat.



A nouveau en 2018 à Langouarde, les travaux d'entretien des zones humides ont été réalisés en régie communale par les services techniques de la mairie et par l'intermédiaire de la convention avec le Conservatoire des Races d'Aquitaine pour le pâturage.

Un troupeau de 11 brebis landaises, un bélier et un bouc sur la surface de 9 ha clôturée de lande humide est accueilli à l'étang de Langouarde au Porge afin d'entretenir un milieu ouvert par pâturage.



Troupeau à Langouarde - Avril 2018 – Crédit photo SIAEBVELG

L'effet du pâturage sur la végétation dans les zones très exploitées par le troupeau est bien visible. Les touradons de Molinie bleue sont néanmoins bien conservés, pouvant rester propices au Fadet des laïches. Notons également que les moutons entretiennent par leur pâturage, un effet « mosaïque » dans la végétation du fait de leur sélectivité de consommation sur des espèces plus ou moins appétentes.

Le Bélier introduit dans le troupeau en 2016 a permis d'accroître l'effectif, en effet 5 agneaux sont nés à l'hiver 2017-2018 ce qui a porté en 2018 le troupeau de 8 à 13 individus. Le Bélier décédé en 2018 a été remplacé et une nouvelle naissance a eu lieu en janvier 2019.



Troupeau à Langouarde - Février 2019 – Crédit photo SIAEBVELG

Un broyage mécanique complémentaire au pâturage a également été réalisé sur les zones de passage du sentier d'interprétation. Ces travaux ont été réalisés en Régie Communale.



Zone broyée - Décembre 2018 – Crédit photo SIAEBVELG

En 2018, des travaux de suppression du drainage du canal de sortie de l'étang ont également eu lieu. En effet, l'objectif poursuivi était de limiter la vidange de l'étang lorsque les niveaux d'eau s'abaissent au cours de l'été et de maintenir une inondation plus longue de la zone humide au cours de l'année.



Travaux de suppression de drainage- Juin 2018 – Crédit photo SIAEBVELG



Travaux de suppression de drainage- Juin 2018 – Crédit photo SIAEBVELG

Ces travaux ont été réalisés en Régie par les services techniques de la Mairie sous la coordination du SIAEBVELG.

Notons qu'au mois de mai, l'écluse a été équipée, comme chaque année, du dispositif permettant le franchissement des civelles par la passe à anguilles de l'écluse de Langouarde.



« Boudins de genêt » pour équipement passe à civelles- Mai 2018 – Crédit photo SIAEBVELG

Au mois d’Août 2018, le transect botanique mis en place en 2012 par le CBNSA a été relu par le CBNSA et le SIAEBVELG. Pour rappel, celui-ci doit permettre de mesurer sur le long terme l’évolution des végétations amphibies et ainsi caractériser l’état de conservation de ces habitats naturels dans le cadre de Natura 2000. Les résultats ont été particulièrement intéressants sur ce transect qui décline la présence de nombreuses espèces patrimoniales et protégées.



Suivi du transect botanique – Août 2018 – Crédit photo SIAEBVELG

En effet, le Rhynchospore brun, le Rossolis à feuilles intermédiaires, la Linaïgrette à feuilles étroites, les Scirpes piquant et à nombreuses tiges y ont été recensés en plus des roseaux marisque et phragmites, Piment royal et autres espèces caractéristiques des zones humides du bassin versant. Notons également les présences intéressantes de Souchet jaunâtre et d’Utriculaire.



Plaque de Rossolis à feuilles intermédiaires – Crédit photo SIAEBVELG

En 2018, plusieurs suivis des Rhopalocères ont été réalisés sur le site et on peut noter la présence du Fadet des laïches confirmée sur ce secteur avec 16 individus contactés le 19 juin. Il est intéressant de remarquer que ce site fait partie de ceux, suivis par le SIAEBVELG, qui présentent la plus grande diversité d'espèces de rhopalocères (9 espèces), témoignant de la qualité du milieu.



Fadet des laïches – Crédit photo SIAEBVELG



Mélitée du plantain et Miroir – Crédit photo SIAEBVELG



Citron – Crédit photo SIAEBVELG



Agreste – Crédit photo SIAEBVELG

Le suivi des limicoles nicheurs réalisé en avril et mai 2018 n'a toujours pas révélé l'établissement de couple en période de reproduction mais le lieu est néanmoins une halte pour l'accueil d'oiseaux de passage. Un Bécassine des marais a été contactée sur la zone humide en avril et le Balbuzard pêcheur est fréquemment observé sur le site.



Suivi limicoles - Avril 2018 – Crédit photo SIAEBVELG

Du point de vue de la reproduction des canards, l'étang et la zone humide ont un rôle important, notamment la sécurité apportée par la roselière dense de Roseau commun : une canne avec 7 à 8 petits a également été contactée en avril 2018.



Roselière à phragmites dense - Avril 2018 – Crédit photo SIAEBVELG

Concernant les amphibiens, notons la forte densité de Grenouille verte sur l'étang et la zone humide.



Têtards de Grenouille verte - Avril 2018 – Crédit photo SIAEBVELG



Grenouille verte – Crédit photo SIAEBVELG

En ce qui concerne la Loutre d'Europe, chaque année sa présence sur le site est confirmée et 2018 n'a pas échappé à la règle.



Epreinte de Loutre – Juin 2018 – Crédit photo SIAEBVELG

Conclusions et perspectives :

Il est constaté un surpâturage de la zone de bordure d'étang pour le troupeau qui semble y rester la majeure partie du temps. A l'inverse, la zone de boisement est sous exploitée par le troupeau et la pression d'herbivorie ne suffit pas à stopper la colonisation ligneuse.

Face à ce constat et dans l'optique d'accroître le cheptel du troupeau sur la parcelle, il pourrait être envisagée une coupe d'éclaircie du boisement et l'aménagement de petites ouvertures de types clairières, broyées pour leur mise à plat et à fréquence pluriannuelle afin d'augmenter leur attractivité pour le troupeau. Notons également que cette solution pour réduire les zones surpâturées pourrait également être une piste de réduction du parasitisme constaté sur le troupeau en hiver 2018-19.



Etang de Langouarde – Décembre 2018 – Crédit photo SIAEBVELG

